



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 16 septembre 2021

Commission Restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Tirages des Coupes

*Horaires Spéciaux

*Reports/Modifications d'horaires – Terrains

CHAMPIONNAT SENIORS DEPARTEMENTAL 1 et 2

La Commission,

Après avoir pris connaissance des terrains indiqués sur les fiches d'engagement 2021/2022 des clubs participants au Championnat Seniors D1 et D2, de l'avis de la CDTIS sur les terrains et des dérogations accordées

Autorise les clubs à évoluer sur les terrains mentionnés.

CHAMPIONNAT U18 / U16 / U14 DEPARTEMENTAL 1

La Commission,

Après avoir pris connaissance des terrains indiqués sur les fiches d'engagement 2021/2022 des clubs participants au Championnat U18 , U16 et U14 D1, de l'avis de la CDTIS sur les terrains et des dérogations accordées

Autorise les clubs à évoluer sur les terrains mentionnés.

CHAMPIONNAT CDM / VETERANS DEPARTEMENTAL 1 et 2

La Commission,

Après avoir pris connaissance des terrains indiqués sur les fiches d'engagement 2021/2022 des clubs participants au Championnat CDM et VETERANS D1 et D2, de l'avis de la CDTIS sur les terrains et des dérogations accordées

Autorise les clubs à évoluer sur les terrains mentionnés.

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure

officielle.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

HERICY VULAINES SAM. FC (546106)

*+45 ANS (21) - **09 heures 15** été comme en hiver (Complexe Sportif de Coubertin à Vulaines s/ Seine)

*CDM (5) D2 - **11 heures 15** été comme en hiver (Complexe Sportif de Coubertin à Vulaines s/ Seine)

MORMANT FC (507435)

*VETERANS (11) D4- **9 heures 30** ~~10 heures 00~~ été comme en hiver (stade Municipal à Mormant) accordé

*SENIORS FEMININES (1) D1- **15 heures 00** été comme en hiver (stade Municipal à Mormant) accordé

SAVIGNY FC (531090)

*U16 (1) D2 - **11 heures 30** été comme en hiver (Stade Omnisport J.Bouin à Savigny le Temple) **REFUSE**

Les rencontres U16 et U18 doivent impérativement se dérouler le dimanche dans le créneau horaire compris entre 12H00 et 17H00 sauf accord du club adverse au cas par cas Les rencontres pourront débuter le dimanche à 11h30 uniquement avec l'accord de l'adversaire. La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.

SERVON FC (527727)

*SENIORS (3) D4 - **17 heures 30** été comme en hiver (Parc des Sports D.Stabile à Servon) accordé

ST THIBAUT FC (541434)

*SENIORS (1) D2 - **15 heures 30** été comme en hiver (Stade Municipal à St Thibault des Vignes) accordé

*SENIORS (2) D3 - **13 heures 30** été comme en hiver (Stade Municipal à St Thibault des Vignes)

*CDM (5) D2 - **11 heures 15** ~~11 heures 30~~ été comme en hiver (Stade Municipal à St Thibault des Vignes) accordé

*VETERANS (11) D4 - **9 heures 15** été comme en hiver (Stade Municipal à St Thibault des Vignes) accordé

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 11 et 12 Septembre 2021

Match 23795860 Roissy 1 – Cesson VSD 2 Seniors D1 du 12/09/2021

Demande de modification de date par courriel du club de **CESSON** pour disputer la rencontre le 19/09/2021 au lieu du 12/09/2021

En attente accord ROISSY US

Week-end du 18 et 19 Septembre 2021

Match 2379508 Pontault UMS 21 – Dammartin CS 21 Coupe 77 +45 ANS du 19/09/2021

Demande de modification de date Via FOOTCLUBS du club de **DAMMARTIN CS** pour disputer la rencontre le 26/09/2021 au lieu du 19/09/2021

Demande refusée par le club de PONTAULT UMS

Match 23865900 Dammartin CS 2 – Vaires 2 Coupe Comité U16 du 19/09/2021

Demande de modification de date Via FOOTCLUBS du club de **DAMMARTIN CS** pour disputer la rencontre le 03/10/2021 au lieu du 19/09/2021

*Accord du club de VAIRES

La Commission,

Considérant que le tirage du prochain tour de coupe (17/10/2021) doit être effectué le jeudi 30/09/21, Par ces motifs, la Commission informe les 2 clubs que la date du 03/10/2021 ne peut être acceptée, la date limite de jeu étant fixée au 30/09/2021.

Match 23835898 Savigny 3 – Avon 2 Coupe Comité U16 du 19/09/2021

Demande de modification d'horaire Via FOOTCLUBS du club de **SAVIGNY** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 12h30

***En attente accord club de AVON**

Match 23835835 Meaux ADOM 1 – Emerainville 1 Coupe 77 U16 du 19/09/2021

Demande de modification d'horaire Via FOOTCLUBS du club de **MEAUX ADOM** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 12h30

***Accord de la Commission**

Match 23795093 Brie Nord 21 – Vaires 21 Coupe 77 + 45 ANS du 19/09/2021

Demande de modification de date Via FOOTCLUBS du club de **DAMMARTIN CS** pour disputer la rencontre le 17/10/2021 au lieu du 19/09/2021

La Commission,

Considérant que le tirage du prochain tour de coupe (17/10/2021) doit être effectué le jeudi 30/09/21, Par ces motifs, la Commission informe les 2 clubs que la date du 17/10/2021 ne peut être acceptée, la date limite de jeu étant fixée au 30/09/2021.

Match 23795865 Magny 1 – Petit Morin 1 Coupe 77 U14 du 18/09/2021

Demande de modification de date par courriel du club de **MAGNY** pour disputer la rencontre le 23/10/2021 au lieu du 18/09/2021

La Commission,

Considérant que le tirage du prochain tour de coupe (23/10/2021) doit être effectué le jeudi 30/09/21, Par ces motifs, la Commission informe les 2 clubs que la date du 23/10/2021 ne peut être acceptée, la date limite de jeu étant fixée au 30/09/2021.

Match 23795860 Villeparisis 2 – Gretz 2 Coupe Comité U14 du 18/09/2021

Demande de modification de date par courriel du club de **GRETZ** pour disputer la rencontre le 30/09/2021 au lieu du 18/09/2021

En attente accord VILLEPARISIS

Week-end du 25 et 26 Septembre 2021

Matches :Reau 5– Pays Crecois 5 CDM D1 et Reau 11– Lesigny 11 Vétérans D3B du 26/09/2021

Demande par courriel du club de **REAU**, concernant l'organisation des rencontres du 26/09/2021.

Suite à la publication des calendriers CDM D1 et Vétérans, le club de REAU nous informe que 2 rencontres sont programmées sur leur installation le 26/09/2021.

CDM D1 Reau 5– Pays Crecois 5 et Vétérans D3B Reau 11– Lesigny 11

Les grilles des Calendriers des Groupes à 14, 12 et 10 ne pouvant être parfaitement harmonisés à 100 %.

Par ces motifs, la Commission décide de reporter à une date ultérieure la rencontre Vétérans D3B Reau 11– Lesigny 11

Match 23662469 Reau 11 – Lesigny 11 Vétérans D3B du 26/09/2021

Demande d'inversion de match Via FOOTCLUBS du club de **LESIGNY** pour disputer la rencontre à Lesigny au lieu de Reau.

***En attente accord club de REAU**

Match 23662470 Pontault Portugais 12 – Val de l'Yerres 11 Vétérans D3B du 26/09/2021

Demande d'inversion de match par courriel du club de **PONTAULT PORTUGAIS** pour disputer la rencontre à Rozay au lieu de Pontault Combault

***Accord club de VAL DE L'YERRES**

La Commission demande aux 2 clubs de préciser s'il s'agit :

- **D'une simple inversion de match (les rencontres Aller et Retour aurait donc lieu sur les installations de VAL DE L'YERRES), ou d'une inversion ALLER/RETOUR ce qui engendrerait une problématique concernant l'occupation du terrain de Pontault**

Portugais lors de la rencontre retour (15/05/2022)

Week-end du 2 et 3 octobre 2021

U16 D3 : *Reports des rencontres initialement prévues le 12/09 (journée 1) dans le calendrier par journée du championnat au dimanche 3 octobre 2021

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Rappel de l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle aux clubs ci-dessous:

« **40.7** En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne

(Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.... »

Club de THORIGNY:

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 05/02/2020,

« ... **Match 21480975**

Courtry 1 – Thorigny 1

Seniors D2B du 08/12/2019

La Commission, /

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission décide :

(.../...)

- **d'infliger un (1) match ferme de suspension de terrain aux deux (2) équipes de Courtry 1 et Thorigny 1 et transmet à la Commission d'Organisation des Compétitions pour application de la sanction,**

(.../...) ... »

La Commission informe le club de Thorigny que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

Du 10/10/2021 : Thorigny 1 – Pays Crecois 2 Seniors D2A

Commission Régionale de Discipline du 23/09/2020

« ... **Match 2513708 Thorigny 1- Villiers s/ Marne 1 Coupe de France du 30/08/2020**

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

(.../...)

Vu le barème disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.)

Inflige une suspension de terrain de trois (3) matchs ferme à l'équipe de Thorigny 1, ... »

La Commission informe le club de Thorigny que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

***Du 17/10/2021 : sous réserve de la qualification de l'équipe de Thorigny pour le tour 2 de la Coupe 77 (ou Comité si élimination)**

Du 21/11/2021 : Thorigny 1 – Chelles 2 Seniors D2A

Du 28/11/2021 : Thorigny 1 – Mitry Mory 2 Seniors D2A

***Du 12/12/2021 : Thorigny 1 – Meaux CS Academy 3 Seniors D2A**

Club d'Othis :

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 05/02/2020,

« ... Match 22142227

Othis 2 – Quincy 2

Seniors Coupe Comité du 17/11/2019

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission décide :

(.../...)

La Commission décide une suspension de deux (2) matchs fermes de terrain pour l'équipe d'Othis 2 Seniors et transmet à la Commission d'Organisation des Compétitions pour application de la sanction.

(.../...) ... »

La Commission informe le club d'Othis que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

Du 21/11/2021 : Othis 2 – Trilport 2 Seniors D3A

Du 12/12/2021: Othis 2 – Brie FC 1, Seniors D3A

Club de Nanteuil :

Suite à la décision de la Commission d'Appel Disciplinaire du 05/02/2020,

« ... Match 21910065

Nanteuil 2 – Cosmo/Mareuil 2

Seniors D4B du 13/10/2019

La Commission,

Pris connaissance des appels pour les direx recevables en la forme,

Après rappel des faits et de la procédure,

Après lecture des pièces versées au dossier,

(.../...)

S'agissant d'infliger un (1) match de suspension ferme de terrain aux deux (2) équipes pour envahissement de terrain et bagarre générale :

Considérant, au vu des auditions de ce jour, qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la sanction qui a été infligée par la Commission de première instance,

Par ces motifs, la commission,

Confirme la décision dont appel.

(.../...) ... »

La Commission informe le club de Nanteuil que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

Du 10/10/2021 : Nanteuil 2 – Pontault Portugais 2 Seniors D3C

Club de Cosmo/Mareuil :

Suite à la décision de la Commission d'Appel Disciplinaire du 05/02/2020,

« ... Match 21910065

Nanteuil 2 – Cosmo/Mareuil 2

Seniors D4B du 13/10/2019

La Commission,

Pris connaissance des appels pour les direx recevables en la forme,

Après rappel des faits et de la procédure,

Après lecture des pièces versées au dossier,

(.../...)

S'agissant d'infliger un (1) match de suspension ferme de terrain aux deux (2) équipes pour envahissement de terrain et bagarre générale :

Considérant, au vu des auditions de ce jour, qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la sanction qui a été infligée par la Commission de première instance,

Par ces motifs, la commission,

Confirme la décision dont appel.

(.../...) ... »

La Commission informe le club de Cosmo/Mareuil que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

Du 24/10/2021 : Match Cosmo 2 – Dammarie City 1 Seniors D4C

Club de LESIGNY :

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 18/11/2020,

« ... Match 22525352

Lesigny 1 – Champs 1

Seniors D2B du 04/10/2020

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission décide :

(.../...)

La Commission décide de sanctionner :

(.../...)

- **l'équipe Seniors 1 du club de Lesigny de deux (2) matchs de suspension de terrain dont un (1) match ferme et un (1) match avec sursis, pour envahissement de terrain par les supporters et bagarre générale**

(.../...) ... »

La Commission informe le club de LESIGNY que cette sanction est applicable pour la rencontre ci-dessous :

Du 10/10/2021 : Match Lesigny 1 – Senart Moissy 3 Seniors D2B

Club de CHAMPS AS :

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 18/11/2020,

« ... Match 22525352

Lesigny 1 – Champs 1

Seniors D2B du 04/10/2020

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission décide :

(.../...)

La Commission décide de sanctionner :

(.../...)

- l'équipe Seniors 1 du club de Champs d'un match de suspension ferme de terrain pour acte de brutalité d'un supporter vis-à-vis d'un officiel

(.../...) ... »

La Commission informe le club de CHAMPS que cette sanction est applicable pour la rencontre ci-dessous :

Du 28/11/2021 : Match Champs 1 – Roissy 2 Seniors D2B

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

FERTE S/J 1	SENIORS D3B
COURTRY 1	SENIORS D3C
COURTRY 2	SENIORS D4A
FERTE S/J 2	SENIORS D4A
BOCAGES E.L.V AMIC. 1	SENIORS D4D
BRIE FC 1	U18 D2A
CHANGIS 1	U18 D3A
ST MARD 1	U18 D3A
FONTENAY TRES. 1	U18 D3B
BRIE FC 1	U16 D3A
MEAUX CS ACADEMY 3	U16 D3B
BOCAGES E.L.V AMIC. 1	U16 D3F
FORET E.S. 1	U16 D3F
SAVIGNY 3	U14 D3C
BRIE NORD	U14 D4A
BOCAGES E.L.V AMIC. 1	U14 D4D
FERTE S/J 11	VETERANS D3A
SAVIGNY/CESSON 12	VETERANS D4B
ST MARD 22	+ 45 ANS Gr. B
BRIE DES MORINS 21	+ 45 ANS Gr. C
GRETZ TOURNAN 21	+ 45 ANS Gr. E

ENGAGEMENTS

BRIE FC 2	SENIORS D4	A
ETREPILLY 1	SENIORS D4	B
SERVON 3	SENIORS D4	C
SNIE FC 5	CDM D2	C
*VAL DE France 3	U16 D3	B

Les équipes de Brie FC 2, Etrepilly 1, Servon 3 nouvellement engagées, intégreront le Tour 2 de la Coupe du Comité Seniors.(17/10/2021)

L'équipe de Snie FC 5 nouvellement engagée intégrera, le Tour 1 de la Coupe du Comité CDM (17/10/2021)

L'équipe de Val de France 3 nouvellement engagée intégrera, le Tour 2 de la Coupe du Comité U16 (17/10/2021)